



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DF** DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

**Pas à pas SIRHIUS**

**Espace agent**

**ALIMENTER MON COMPTE EPARGNE TEMPS**

Agent

- Accueil
- Mes demandes
- Mes notifications
- Mes tâches
- Mes documents
- Mes rapports

Mes données individuelles

- Modifier mes données
- Faire modifier mes données
- Fiche synthétique
- Curriculum Vitae
- Historique des affectations
- Historique des sanctions
- Mes proches

Ma gestion des temps & absences

- Absences : saisie
- Absences : annulation
- Absences : compteurs
- Absences : historique
- Planning
- Planning d'équipe
- Typologie ARTT
- Modalités de service
- Temps partiel : initialisation

Mes positions

- Position
- Disponibilité sur demande
- Disponibilité de droit
- Congé parental

Ma carrière

- Historique carrière / contrats DGFI
- Consultation avancement d'échelon


Mon compte épargne temps

- CET : Ouverture
- CET : Alimentation**
- CET : Choix d'option

Mon dossier numérique

- Consulter mon dossier
- Déposer une pièce

Mes demandes

Nombre de demandes :  [Rafraichir](#)

Mes tâches

Nombre de tâches : 0 [Rafraichir](#)

[Tout voir](#)

[Accéder à tous les documents](#)

La période d'alimentation de votre compte épargne temps n'est accessible **qu'une fois par an**, entre le 1<sup>er</sup> et le 31 janvier de l'année.

**ATTENTION :**

**Une fois la demande d'alimentation de votre CET effectuée, vous ne pouvez ni modifier, ni annuler cette demande. L'alimentation du CET est un préalable avant tout choix d'option.**

Cliquez sur le lien « **CET : Alimentation** ».

## Agent

- Accueil
- Mes demandes
- Mes notifications
- Mes tâches
- Mes documents
- Mes rapports

## ▣ Mes données individuelles

- Modifier mes données
- Faire modifier mes données
- Fiche synthétique
- Curriculum Vitae
- Historique des affectations
- Historique des sanctions
- Mes proches

## ▣ Ma gestion des temps &amp; absences

- Absences : saisie
- Absences : annulation
- Absences : compteurs
- Absences : historique
- Planning
- Planning d'équipe
- Typologie ARTT
- Modalités de service
- Temps partiel : initialisation

## ▣ Mes positions

- Position
- Disponibilité sur demande
- Disponibilité de droit
- Congé parental

## ▣ Ma carrière

- Historique carrière / contrats
- DGFIP
- Consultation avancement d'échelon

## ▣ Mon compte épargne temps

- CET : Ouverture
- CET : Alimentation
- CET : Choix d'option

## CET : Alimentation

CET : Situation en vigueur 2 CET : Alimentation 3 Confirmation

## ■ Situation du compte CET

| Date d'ouverture | Solde (jours) | Type CET           |
|------------------|---------------|--------------------|
| 08/11/2007       | 30            | CET régime pérenne |

Alimenter le compte CET

Cliquez sur le bouton « **Alimenter le compte CET** ».



La situation du compte CET apparaît avec la **date d'ouverture**, le **solde** (nombre de jours restants sur le CET) et le **type de CET**. Seul le CET régime pérenne peut être alimenté.

*Dans l'exemple, un agent possède un CET pérenne ouvert le 08/11/2007. Ce CET contient 30 jours*

## Agent

Accueil  
Mes demandes  
Mes notifications  
Mes tâches  
Mes documents  
Mes rapports

## - Mes données individuelles

Modifier mes données  
Faire modifier mes données  
Fiche synthétique  
Curriculum Vitae  
Historique des affectations  
Historique des sanctions  
Mes proches

## - Ma gestion des temps &amp; absences

Absences : saisie  
Absences : annulation  
Absences : compteurs  
Absences : historique  
Planning  
Planning d'équipe  
Typologie ARTT  
Modalités de service  
Temps partiel : initialisation

## - Mes positions

Position  
Disponibilité sur demande  
Disponibilité de droit  
Congé parental

## - Ma carrière

Historique carrière / contrats  
DGFIP  
Consultation avancement  
d'échelon

## - Mon compte épargne temps

CET : Ouverture  
CET : Alimentation  
CET : Choix d'option

## Mon dossier numérique

Consulter mon dossier

## CET : Alimentation

## ■ Situation du compte CET

| Date d'ouverture | Solde (i) |
|------------------|-----------|
| 08/11/2007       | 30        |

## ■ Alimentation sur le CET

Légende : Modifier

| Type de congés                               | Année de référence | Droits après modulations | Droits consommés | Droits reportés ou versés sur le CET | Solde | Nb jours reportés sur CET      | Actions |
|----------------------------------------------|--------------------|--------------------------|------------------|--------------------------------------|-------|--------------------------------|---------|
| Congés annuels avec traitement               | 2019               | 32                       | 27               | 5                                    | 0     | <input type="text" value="0"/> |         |
| Jours de fractionnement                      | 2019               | 2                        | 1                | 0                                    | 1     | <input type="text" value="1"/> |         |
| Jours ARTT                                   | 2019               | 11                       | 11               | 0                                    | 0     | <input type="text" value="0"/> |         |
| Congés de report (droits N-1 reportés sur N) | 2020               | 5                        | 0                | 0                                    | 5     | <input type="text" value="4"/> |         |

Précédent **Soumettre**

La section « **Alimentation sur le CET** » permet :

- de visualiser, pour chaque type de congés, les droits acquis après modulations, consommés, reportés ou versés sur le CET et le restant (colonne solde) pouvant alimenter le CET;
- de reporter sur le CET le nombre de jours souhaité par l'agent par type de congés en fonction du crédit apparaissant à la colonne « **Solde** »

La colonne « **Solde** » permet de connaître le nombre de jours potentiels pouvant alimenter le CET selon le type de congés (CA, jour de fractionnement, ARTT, congé de report) présentant un solde créditeur.

1

Cliquez sur la ligne contenant un solde créditeur et renseignez le nombre de jours souhaités, **en fonction du solde créditeur de congé disponible (à la colonne « Solde »)**  
Dans l'exemple, 4 « Congés de report » et 1 jour de fractionnement.



Dans l'exemple : l'agent a un solde créditeur de 5 jours de congés de report, et 1 jour de fractionnement.

Il alimente son CET partiellement de 4 jours de report et du jour de fractionnement. **Il est recommandé d'alimenter l'intégralité des CA, ARTT et JF sinon ils seront perdus**, avec les congés de report. Si l'agent alimente uniquement son CET des jours de report puis valide, il ne pourra plus alimenter son CET du jour de fractionnement, **l'opération d'alimentation s'effectue en une seule fois pour tous les types de congés**

2

Cliquez sur le bouton « **Soumettre** ».

## Agent

Accueil  
Mes demandes  
Mes notifications  
Mes tâches  
Mes documents  
Mes rapports

## Mes données individuelles

Modifier mes données  
Faire modifier mes données  
Fiche synthétique  
Curriculum Vitae  
Historique des affectations  
Historique des sanctions  
Mes proches

## Ma gestion des temps &amp; absences

Absences : saisie  
Absences : annulation  
Absences : compteurs  
Absences : historique  
Planning  
Planning d'équipe  
Typologie ARTT  
Modalités de service  
Temps partiel : initialisation

## Mes positions

Position  
Disponibilité sur demande  
Disponibilité de droit  
Congé parental

## Ma carrière

Historique carrière / contrats  
DGFIP  
Consultation avancement  
d'échelon

## Mon compte épargne temps

CET : Ouverture  
CET : Alimentation  
CET : Choix d'option

## Mon dossier numérique

Consulter mon dossier  
Déposer une pièce

## CET : Alimentation

1 CET : Situation en vigueur 2 CET : Alimentation ➤ Confirmation

## Confirmation de l'envoi

Votre action a été prise en compte, les données sont mises à jour.



Cet écran confirme la transmission de votre demande.

## Agent

Accueil  
Mes demandes  
Mes notifications  
Mes tâches  
Mes documents  
Mes rapports

## - Mes données individuelles

Modifier mes données  
Faire modifier mes données  
Fiche synthétique  
Curriculum Vitae  
Historique des affectations  
Historique des sanctions  
Mes proches

## - Ma gestion des temps &amp; absences

Absences : saisie  
Absences : annulation  
Absences : compteurs  
Absences : historique  
Planning  
Planning d'équipe  
Typologie ARTT  
Modalités de service  
Temps partiel : initialisation

## - Mes positions

Position  
Disponibilité sur demande  
Disponibilité de droit  
Congé parental

## - Ma carrière

Historique carrière / contrats  
DGFIP  
Consultation avancement  
d'échelon

## - Mon compte épargne temps

CET : Ouverture  
CET : Alimentation  
CET : Choix d'option

## Mon dossier numérique

Consulter mon dossier  
Déposer une pièce

## Mes demandes

Nombre de demandes : 4

[Rafraichir](#)

| Libellé                                    | Etat    |
|--------------------------------------------|---------|
| <a href="#">Alimentation du compte CET</a> | Terminé |

[Tout voir](#)

## Mes tâches

Nombre de tâches : 0

[Rafraichir](#)[Tout voir](#)

A noter que ce formulaire ne nécessite pas de validation.

Pour visualiser la nouvelle situation du compte CET, cliquez sur le lien « **CET : Alimentation** ».

## Agent

Accueil  
Mes demandes  
Mes notifications  
Mes tâches  
Mes documents  
Mes rapports

## Mes données individuelles

Modifier mes données  
Faire modifier mes données  
Fiche synthétique  
Curriculum Vitae  
Historique des affectations  
Historique des sanctions  
Mes proches

## Ma gestion des temps &amp; absences

Absences : saisie  
Absences : annulation  
Absences : compteurs  
Absences : historique  
Planning  
Planning d'équipe  
Typologie ARTT  
Modalités de service  
Temps partiel : initialisation

## Mes positions

Position  
Disponibilité sur demande  
Disponibilité de droit  
Congé parental

## Ma carrière

Historique carrière / contrats  
DGFIP  
Consultation avancement  
d'échelon

## Mon compte épargne temps

CET : Ouverture  
CET : Alimentation  
CET : Choix d'option

## Mon dossier numérique

Consulter mon dossier  
Déposer une pièce

## CET : Alimentation

CET : Situation en vigueur 2 CET : Alimentation 3 Confirmation

## Situation du compte CET

| Date d'ouverture | Solde (jours) | Type CET           |
|------------------|---------------|--------------------|
| 08/11/2007       | 35            | CET régime pérenne |

Alimenter le compte CET



Une fois la demande soumise, vous visualisez de manière instantanée la nouvelle situation avant de réaliser, le cas échéant, le choix d'option qui peut être saisi le jour même (cf. pas à pas « Choisir une option dans mon compte épargne temps »)

Le nouveau solde de CET pérenne est de 35 jours (après l'alimentation précédente des 5 jours).